

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du LUNDI 8 OCTOBRE 2018 à 8h30	Date de convocation : 2 octobre 2018
---	--------------------------------------

Délibération
N°B2018_117

Membres en exercice :	24
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES : Didier CODORNIU, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Serge LALLEMAND,

EXCUSES AVEC PROCURATION : Jacques BLAYA,

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - AGRICULTURE VITICULTURE - Appui financier à l'association « Les Vins de Marcelin » pour l'organisation d'animations autour de la viticulture et de ses traditions à Argeliers en 2018

Le rapporteur rappelle que l'Association «Les Vins de Marcelin » organise chaque année la fête de l'Enquant sur la commune d'Argeliers.

Depuis 10 ans, l'Enquant a lieu devant le café Marcelin Albert et se déroule en plusieurs temps forts : vente aux enchères de fûts de vins et bouteilles, bodegas et spectacle de rue.

Aujourd'hui, l'Enquant peut être considéré comme une manifestation incontournable contribuant à la valorisation et à la notoriété des produits locaux et des agriculteurs du territoire auprès des nombreuses personnes qui fréquentent cette dernière.

Ses animations de qualité et largement fréquentées contribuent à la bonne image et à la notoriété des productions et de la viticulture locales.

A ce titre et dans le cadre de sa stratégie de développement agricole communautaire, le Grand Narbonne souhaite accompagner financièrement cette association et ce dans une perspective plus large de développement économique du territoire.

Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a apporté son soutien à l'organisateur de cette manifestation depuis 2011. Une subvention de 4000 € est attendue du Grand Narbonne.

N°B2018_117

A cet effet, il convient de signer une convention qui fixe les modalités et les conditions d'attribution cette participation, selon la convention-type d'attribution de subventions.

Considérant l'intérêt que cette manifestation représente pour le développement des produits agricoles et la promotion de la filière viticole sur le territoire du Grand Narbonne,

Vu la délibération N°C2018_46 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne du 22 mars 2018 adoptant le budget 2018,

Vu la délibération N°B2018_39 du Bureau Communautaire du Grand Narbonne du 16 avril 2018 adoptant la convention type d'attribution de subventions aux associations,

Vu en Commission 1 du 25 septembre 2018,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'attribuer une participation financière de 4 000 euros à l'association « Les Vins de Marcelin » pour l'organisation de l'Enquant en 2018 et d'imputer la dépense correspondante au service 15 ;
- De préciser que les crédits sont disponibles au budget principal 2018 ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment la convention-type d'attribution de subvention.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 11/10/2018
et de sa publication
le : 11/10/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

